

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-19-0646 du 22/05/2019**

Arrêté du 15 avril 2019

ARRETE PORTANT REINTEGRATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE CLASSE NORMALE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte réintégration d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale.

Date d'application : 01/06/2019

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES  
PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics

---

**ARRÊTÉ**

portant réintégration d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu la demande de l'intéressé ;

**ARRÊTE :**

**Article premier** : l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale, dont le nom suit est affecté dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Grade Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
EMMANUEL	BUNEL	199446	IDIV CN 2 01/08/2018	TRACFIN EN POSITION NORMALE D'ACTIVITE	DDFIP SEINE-SAINT-DENIS	01/06/2019

**Article 2** : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 15/04/2019

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP  
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756